

Document d'orientation politique :
Les relations sino-japonaises sur la questions des îles Senkaku

le 18 décembre 2012
Ministère des Affaires étrangères du Japon

1. La violation de l'espace aérien japonais par la Chine est un acte extrêmement grave

- Le 13 décembre dernier, la Chine a encore aggravé la situation en autorisant un des avions de l'administration océanographique chinoise à violer l'espace aérien japonais au-dessus des îles Senkaku. Cet acte, le premier du genre, est dangereux car il contribue à envenimer la situation et risque d'entraîner des conséquences insoupçonnables.
- Tout État exerçant une souveraineté totale et exclusive sur son espace aérien national sur le plan du droit international, cette violation par la Chine de l'espace aérien du Japon est par conséquent illégale. De plus, tout État souverain a le droit de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute nouvelle incursion.
- Le gouvernement japonais a pour principe de répondre en toute occasion de façon calme et réfléchi. Cependant, le Japon réagira aux violations de son espace aérien avec fermeté et en conformité avec les lois et réglementations nationales. Le 13 décembre dernier, le Japon a ainsi réagi à l'incursion chinoise en dépêchant des appareils des Force aériennes d'Auto-défense. Il s'agit là d'une procédure standard reconnue par la communauté internationale et appliquée en cas de violation d'un espace aérien donné par un appareil étranger.

2. Inquiétudes face à une aggravation de la situation du fait des actions unilatérales de la Chine

- La Chine ne cesse d'aggraver la situation, et ce de façon arbitraire. C'est la Chine qui essaie de contester le statu-quo concernant les îles Senkaku. Pourquoi cette nation a-t-elle choisi la coercition et non le droit international pour le faire ? Est-ce là la Chine qui « s'opposera à l'hégémonie et à la politique du plus fort sous toutes leurs formes et qui ne poursuivra jamais des buts d'hégémonie ou d'expansion » (extraits du rapport du 18^e Congrès National du PCC) ? La Chine souhaite-t-elle que ses relations avec le Japon atteignent un point de non-retour ?
- Si la Chine poursuit ses provocations, le Japon se verra contraint d'y répondre dans le futur avec la détermination qui s'impose. Le Japon s'inquiète profondément que cette situation ne détériore l'environnement permettant aux diplomates de nos deux pays de continuer à dialoguer. Le Japon attend des autorités chinoises qu'elles montrent par leurs actes leur volonté diplomatique d'apporter une réponse pacifique aux différends.

3. Nation pacifique, le Japon contribue à la paix et à la prospérité dans la région

- Le Japon restera ferme sur le principe d'une appartenance des îles Senkaku à son territoire national. Dans le même temps, en tant qu'acteur responsable de la région, il continuera de considérer avec calme la situation dans sa globalité. De fait, le Japon est prêt à poursuivre le dialogue avec les autorités chinoises en vue d'un apaisement des tensions.
- En demeurant fidèle aux principes politiques auxquels il est resté attaché depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon continuera de contribuer à la paix et à la prospérité de l'Asie en tant que nation pacifique.

(Notes) Faits concernant les provocations de la Chine

Ces derniers temps, la Chine a multiplié ses provocations dans les eaux autour des îles Senkaku, montrant de façon claire et nette sa volonté de mettre fin par la force à la souveraineté effective du Japon sur les îles Senkaku. Entre le 11 septembre et le 15 décembre 2012, hormis les jours où les conditions atmosphériques étaient défavorables (typhons, etc.), des navires de la Flotte chinoise ont navigué au large des îles Senkaku de manière quasiment quotidienne. En tout, 62 navires ont pénétré dans les eaux territoriales japonaises à 18 reprises, y restant parfois pendant plus de sept heures.